

# Règlementations d'Urbanisme

La Ville de Guérande gère les compétences en matière d'Urbanisme sur son territoire. Classée Ville d'Art et d'Histoire, la commune est régie par un ensemble de règles distinctives. Certains secteurs de la commune sont classés en Secteur sauvegardé et connaissent des spécificités concernant l'aménagement urbain. Afin de vous renseigner au mieux, prenez connaissance des différents documents officiels de réglementations concernant l'Urbanisme.

## Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le PLU est un document établi à l'échelle de la commune. Il fixe les règles générales d'utilisation du sol par zone, les servitudes d'urbanisme, ainsi...

**Ce contenu vous a-t-il été utile ?**

☐ Oui ☐ Non

✓ Valider



Ville de  
**Guérande**

### HÔTEL DE VILLE

7 place du marché au  
Bois  
44350 Guérande  
Tél : 02 40 15 60 40

### HORAIRES :

Lun - Ven : 8h30 > 12h  
13h30 > 17h30  
Mar : 14h30 > 17h30  
Sam : 9h > 12h